

# Captan S WG

## Fongicide de contact pour l'arboriculture

### Description du produit en bref

Captan S WG est un fongicide de contact. Il agit de manière préventive contre de nombreuses maladies en arboriculture.

### Matières actives

80% Captane

### Formulation

Granulés à disperser dans l'eau (WG)

### Numéro d'homologation

W-6246

### Mode d'action

Le **Captane** appartient à la famille chimique des phtalimides. Il inhibe la germination des spores, la formation de mycélium de certains champignons pathogènes avant leur pénétration dans le tissu des feuilles. Captan S WG est un fongicide de contact avec une action multi-site sur les champignons pathogènes. Il n'a encore jamais été décelé de résistance envers Captan. Il est le partenaire idéal des stratégies anti-résistances dans les programmes fongicides.

### Utilisation Arboriculture

#### Cerisiers

Dosage : 0.15% (2.4 kg/ha, 1'600 litres d'eau/ha pour un volume de plantes de 10'000 m<sup>3</sup>/ha) contre la pourriture amère, la cylindrosporiose et la maladie criblée. Pour lutter contre la maladie criblée une application de Captan S WG avant fleur et une application en pleine floraison sont recommandées. Contre les autres maladies, traiter régulièrement toutes les 2 à 3 semaines jusqu'à 3 semaines avant la récolte.

### Fruits à noyaux

Dosage : 0.15% (2.4 kg/ha, 1'600 litres d'eau/ha pour un volume de plantes de 10'000 m<sup>3</sup>/ha) contre la maladie criblée des abricots, des prunes et des pruneaux. Pour lutter contre la maladie criblée une application avant fleur et une application en pleine floraison sont recommandées.

### Fruits à pépins

Dosage : 0.15% (2.4 kg/ha, 1'600 litres d'eau/ha pour un volume de plantes de 10'000 m<sup>3</sup>/ha) contre la tavelure précoce et tardive, les maladies de conservation (*Gloesporium*). Traiter dès le débourrement de manière préventive et régulière tous les 6 à 8 jours selon les avertissements phytosanitaires. A partir de fin juin dans les vergers sans tavelure, il est possible d'allonger les intervalles de traitements à 2 semaines. Ajouter un mouillant aux traitements de fin de saison afin d'éviter les taches de traitement. Aucun apport de mouillant pour les applications effectuées au Gun.

**Pas d'application de Captan S WG sur les variétés suivantes** : Pommiers : Braeburn. Poiriers : Anjou, Hardy

### Utilisation Cultures de baies

#### Framboises

Dosage: 0.18% (1.8 kg/ha) contre la maladie des rameaux après la récolte. Au maximum 2 traitements par culture et par an espacés de 7-14 jours. Pour les framboises d'été, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha. Pour les framboises d'automne, le dosage indiqué se réfère aux haies d'une hauteur comprise entre 150 et 170 cm;

traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

### **Mûres**

Dosage: 0.18% (1.8 kg/ha) contre la maladie des rameaux après la récolte. Au maximum 2 traitements par culture et par an espacés de 7-14 jours. Pour les mûres, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

### **Myrtilles**

Dosage: 0.18% (1.8 kg/ha) contre Godronia après la récolte. Au maximum 2 traitements par culture et par an espacés de 7-14 jours. Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

### **Utilisation Cultures ornementales**

#### **Arbres et arbustes (hors forêt)**

Dosage: 0.15% contre la tavelure des cultures ornementales. Traitement au début de l'attaque. 1-2 traitements espacés de 10 jours. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

#### **Tulipes**

Dosage: 0.15% contre *Fusarium spp.* Traitement des bulbes avant plantation. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

### **Restrictions**

Les dosages préconisés en arboriculture sont basés sur un volume d'arbres de 10'000 m<sup>3</sup> par ha et une quantité d'eau de 1600 l/ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter. Pas d'application de Captan S WG sur les variétés suivantes : Pommiers : Braeburn Poiriers : Anjou, Hardy. SPe 3 - Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG. Lors des travaux successifs, porter des gants de protection et une tenue de protection jusqu'à 48

heures après l'application du produit. Lors de la préparation de la bouillie de pulvérisation porter des gants, une tenue de protection et des lunettes de protection hermétiques ou une visière. Lors de l'application de la bouillie de pulvérisation porter des gants et une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure. SPe 1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas procéder en tout à plus de 10 applications d'un produit contenant du captane par parcelle et par an.

### **Miscibilité**

Captan S WG est miscible avec : Armicarb, Atollan, Avatar, Cupric Flow, Cyflamid, Oxycuivre 35, Kocide 2000, Stamina S, Soufuralo, Slick, Frupica SC, Duotop Plus avec l'insecticide Gazelle SG ainsi qu'avec la gamme Goëmar. Consulter les instructions d'emploi des produits à associer.

### **Production sous label et PI**

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

### **Conditions climatiques**

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plus tôt 4 heures après le traitement. Captan S WG se distingue par une bonne résistance au lessivage. Un traitement doit être répété si les précipitations sont >50 mm dans les 24 heures après le traitement.

### **Important à savoir**

Il est recommandé d'associer Captan S WG avec Cyflamid, Duotop, Slick ou Frupica SC. Captan S WG ne montre pas d'effet stoppant. En fin de saison, il est conseillé d'utiliser Captan S WG seul. Selon les risques d'infection et le stade de développement des cultures, l'intervalle de traitement peut varier de 6 à 14 jours. En association avec Slick, le dosage de Captan S WG peut être réduit à 0.1% (1.6 kg/ha). Les dosages préconisés en arboriculture sont basés sur un volume d'arbres de 10'000 m<sup>3</sup> par ha et une quantité d'eau de 1'600 l/ha.

### Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

### Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

### Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

### Mention d'avertissement

DANGER

### Phrases H

**H317** Peut provoquer une allergie cutanée. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **H351** Susceptible de provoquer le cancer. **H318** Provoque des lésions oculaires graves.

### Phrases EUH

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### Phrases P

**P102** À conserver hors de portée des enfants.  
**P280** Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**P302+P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

**P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**P308+P313** EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

**P405** Garder sous clef.

**P501** Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



GHS05



GHS08



GHS09

### En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

### Emballage

10 00 27 Emballage simple à 10 kg  
10 00 27 Carton à 2 x 10 kg

### Contact

Stähler Suisse SA  
Henzmannstrasse 17 A  
4800 Zofingen  
Tél: 062 746 80 00  
Fax: 062 746 80 08  
info@staehler.ch  
<http://www.staehler.ch>